



Vers-Pont du Gard



ART O BASE TATTOO
0466938971
TATOUAGE ARTISTIQUE
BODY PIERCING
www.art.o.base.tattoo@hotmail.fr
ST HILAIRE D'OZILHAN
VOUS ACCUEILLE AU BAR DU MIDI

sarl **PRO-POSONS**
Revendeur - Installateur
Chauffagiste agréée
Attestation Qualibois

Foyers fermés
Poêles à bois et à pellets
Gamme pour maison BBC
Solutions à production d'eau chaude



Expo :
Château Bellevue - Les Croisées
30210 Castillon du Gard
Tél : 04 11 83 11 88
Mail : Proposons@gmail.com



SEDE MEYNIER TP

Terrassement
Voirie
Démolition

Le Champ de Mars
30700 UZES
Tél. 04 66 22 15 60
sedemeynier@mageos.com

FERRONNERIE - METALLERIE

S.A.R.L.
Girard et Fils

Menuiserie métallique
Vente fer à la coupe
Balcons - Portails - Grilles
Pergolas - Mobilier

Z.A. de l'Arnède - 30210 REMOULINS
Tél : 04 66 22 80 46 - Fax : 04 66 22 47 75
sarl.girard3@wanadoo.fr • www.girardfils.com

SNACK BAR "LES VOUTES"
Cuisine du marché du mardi au samedi midi
Vers Pont du Gard
Centre du village



04 66 22 80 17

LE FOURNIL DU PONT DU GARD
1, Rue Grand du Bourg - 30210 Vers-Pont du Gard
Michèle et Dominique QUELO

HORAIRES D'OUVERTURE :
7h à 12h30 et 16h30 à 19h
Tél. 04 66 37 36 79



NOS METIERS : le béton & l'acier
Gros Oeuvre - Génie Civil
Aménagement et décoration extérieurs
Voirie et aménagement
Armatures - Palissage

Lib Industries
Siège social : Vers Pont du Gard - BP 3 - 30210 Remoulins



**DIAGNOSTIC IMMOBILIER
PONT DU GARD**

www.diagnostic-immobilier-gard.fr

Pierre GUITTET

344, route de Castillon
30210 Vers-Pont du Gard
Tél : 04 66 62 06 79
Port. 06 64 92 86 70
dipg@voila.fr



LE MOT DU MAIRE

A VENIR

SOMMAIRE :

Divers	4-7
Etat civil	7
Vie Culturelle	8-9
Festivités	10-11
Vie associative et sportive	12-14

Crédit photo : P. Tiste, APE, Ateliers de Loisirs créatifs, A. Alzouniès, S Avignon, Mairie de Vers-Pont du Gard

L'équipe du Bulletin Municipal : Eva Engberg, Céline Broche et la Commission Municipale de Communication vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Ce Bulletin est imprimé sur du papier recyclé

Réalisation & régie publicitaire :

af COMMUNICATION

ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortunesau - 26200 MONTÉLIMAR
Tél. : 04 75 51 88 40 - Fax : 04 75 53 75 65 - info@afcommunication.com

www.afcommunication.com



VERS-
PONT
DU
GARD

Le marché du village s'agrandit

Le marché du village du samedi matin est de plus en plus apprécié par les habitants de Vers-Pont du Gard et d'ailleurs et continue à s'enrichir de nouveaux commerçants, qui sont venus récemment se joindre aux « anciens » pour faire de notre marché un vrai marché : un poissonnier qui vient du Grau du Roi, Eve et ses spécialités d'origine italiennes, un traiteur avec des poulets rôtis et des plats préparés - les plats changent toutes les semaines.... !

Vous continuerez à trouver, bien sûr, des légumes et des fruits frais, de la viande de qualité et de la charcuterie, des fromages régionaux, des vins de Vers-Pont du Gard, ainsi que des vêtements pour femme.

Le marché du samedi matin est aussi un moment de grande convivialité pour le village !

Election des conseillers départementaux et municipaux

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires a été présenté en Conseil des ministres le 28 novembre dernier.

De quoi s'agit-il ?

Les conseillers territoriaux étant supprimés, le projet de loi définit un nouveau mode de scrutin pour les conseillers généraux qui prendront le nom de conseillers départementaux. Deux conseillers seront élus par canton au scrutin majoritaire à deux tours. Les candidats se présenteront en binôme, chaque binôme étant composé d'une femme et d'un homme. Le nombre d'élus sera inchangé, mais la carte cantonale de chaque département sera modifiée afin de permettre une meilleure représentativité démographique.

Le projet de loi concerne également le scrutin municipal et intercommunal. En effet, les premiers des listes élues siègeront également au sein des intercommunalités. Afin d'étendre ces dispositions au plus grand nombre de communes et de communautés de communes, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste au-delà de 1000 habitants (au lieu de 3500 aujourd'hui).

En raison des élections municipales, européennes et sénatoriales organisées en 2014, le projet de loi repousse à 2015 la tenue des élections départementales et régionales.

Suppression des autorisations de sortie du territoire

A partir du 1^{er} janvier 2013, vous pourrez faire voyager vos enfants mineurs à l'étranger sans leurs parents et sans autorisation de sortie du territoire. Celle-ci est en effet supprimée à partir de cette date aussi bien pour des voyages individuels que collectifs.

Cela signifie qu'un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays de l'Union Européenne, p.ex). Quelques pays imposent toutefois des modalités spécifiques, aussi il convient de vérifier au préalable les documents demandés.

Par contre, la procédure d'opposition à la sortie du territoire à titre conservatoire est toujours possible et permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

Village plus propre

Un nouvel accord vient d'être conclu entre la Communauté de Communes du Pont du Gard, dont cela fait partie des compétences, et la Société «Océan» chargée du nettoyage des rues des différents villages de la communauté.

Dorénavant, le nettoyage à Vers-Pont du Gard ne se limitera plus seulement au centre du village qui continuera toutefois à être nettoyé 1 fois par mois. D'un commun accord, il s'étendra chaque fois, également à l'un des 3 quartiers importants du village, qui ont été définis comme suit :

- **En novembre** : le quartier nord-ouest autour du chemin des Carrières, rue du Mas des Lapins et chemin des Bracoules
- **En décembre** : le quartier nord autour du chemin de la Chapelle, de Coste Belle et chemin de Valsonnière
- **En janvier** : le quartier autour de Beaume Crémérol, du chemin des Carbonnières et du Clos des Touillers

Ensuite, la tournée reprend (le centre + 1 quartier).

Un village plus propre pour le plaisir de tous !

La Voie Verte du Pont du Gard de Beaucaire à Uzès :

Première phase de mise en service dès 2013 : un véritable succès !

Dès l'été 2001, le projet de créer une VOIE VERTE de 45 km sur la plateforme de l'ancienne voie ferrée reliant BEUCAIRE à UZES via REMOULINS est mis à l'étude par le PAYS UZEGE-PONT DU GARD.

Un voyage d'études en Saône-et-Loire d'élus du Pays et des présidents des Offices du tourisme du Pont du Gard et d'Uzès permet d'observer le grand succès remporté par la transformation progressive de la voie ferrée de Mâcon à Chalon-sur-Saône via Cluny en piste réservée au tourisme à bicyclette ou en roller (voie verte). Le Pays confie alors aussitôt une étude de faisabilité à un bureau d'étude de Grenoble qui montre que techniquement l'opération de créer une voie verte est tout-à-fait réalisable et très intéressante pour le tourisme local, national, et international. LA VOIE VERTE est destinée à un public très large et familial et non pas aux amateurs de vélo de course. Son profil en long très plat permet en effet à des personnes de 7 à 77 ans de faire des promenades en vélo en étant protégées des voitures. La façon de pratiquer la bicyclette sur une voie verte relève de la philosophie scandinave du vélo (douceur dans l'effort et tranquillité dans la nature).

Les communes concernées par le tracé de la voie verte sont :

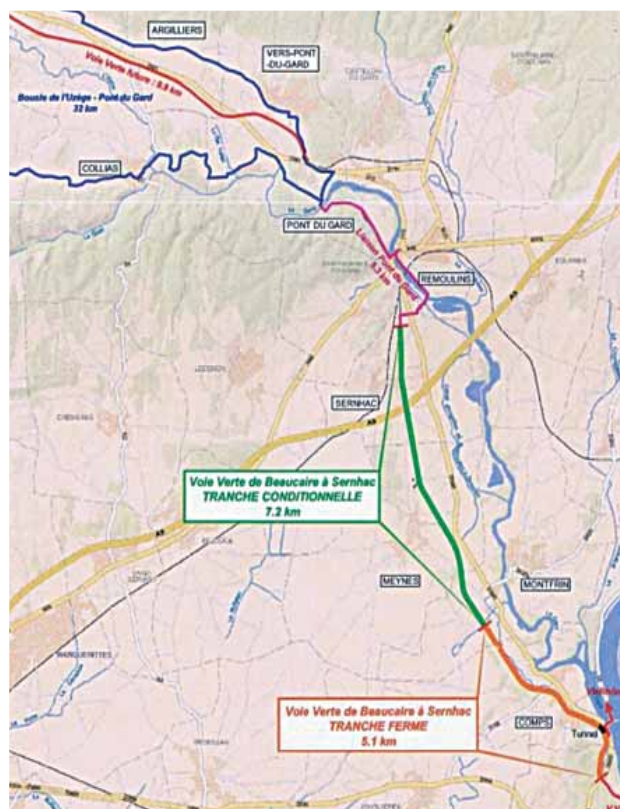
- BEUCAIRE - COMPS - MONTFRIN - MEYNES SERNHAC (1^{ère} phase)
- REMOULINS - PONT DU GARD (Commune de Vers-Pont du Gard) (2^{ème} phase)
- VERS-PONT DU GARD - ARGILLIERS - COLLIAS STMAXIMIN - UZES (3^{ème} phase)

Bien entendu passer du projet à la réalisation est toujours un parcours semé de handicaps et relève souvent du gymkhana.

Obtenir une procédure de déclassement de la voie ferrée de la part de l'Etat et racheter la ligne à Réseau Ferré de France a demandé plus de trois ans au Conseil général du Gard sur la seule section Beaucaire-Comps-Remoulins. Ensuite, il a fallu faire des études techniques et trouver les financements.

Pour la section allant de Vers-Pont du Gard à Uzès la procédure de déclassement est en cours. Ce déclassement entre Remoulins et Vers ne peut bien entendu pas se faire, car la LIB doit nécessairement être desservie par le rail puisqu'elle fabrique des traverses en béton pour les voies ferrées. Remoulins sera relié à Vers via les pistes cyclables déjà construites pour le Pont du Gard.

Le Conseil Général a été très fortement stimulé par l'Association « La Voie Verte du Pont du Gard » présidée par madame Agnès Senicourt pour mener à bien ce projet. Cette association, par une opiniâtreté calme et



méthodique, a su convaincre Jean Denat, le vice-président du conseil général en charge des routes, d'accélérer le démarrage de la construction de la Voie Verte qu'il n'a pas hésité à qualifier de « **Voie Verte la plus belle de France** ». La Segard, le bureau d'études du conseil général a repris, bien entendu, les données de l'étude du Pays et a établi une programmation rigoureuse qui permet de réaliser la section de voie verte de Comps à Sernhac, sachant que la section entre Beaucaire et Comps a été construite il y a 12 ans.

Le 4 décembre dernier, à Comps, devant 80 personnes et les maires des communes concernées, Mr Jean Denat a fait une présentation officielle des travaux qui permettront **une mise en service à l'automne 2013 de la section Comps-Sernhac : 13 km /de très nombreux parkings avec aire pour handicapés/aires de pique-nique confortable avec des tables et des bancs en pierre de Vers-Pont du Gard/une traversée avec de tunnel éclairé/4M euros.**

Prochaine section à construire :
Sernhac - Remoulins - Le Pont du Gard

La section Vers-Uzès est en cours de déclassement.

Cette VOIE VERTE est un merveilleux aménagement pour le tourisme et pour les habitants de notre région. Il s'agit d'un aménagement majeur pour le développement de notre tourisme.

Site à consulter sur internet :
Voie Verte du Pont du Gard.



Le Relais Emploi de Remoulins

Argilliers, Castillon du Gard, Collias, Fournès, Meynes, Remoulins, Saint-Hilaire d'Ozilhan, Sernhac, Valliguières, Vers-Pont du Gard



Le 15 octobre 2012, les élus de la Communauté de Communes du Pont du Gard ont voté l'intégration du Relais Emploi. Il sera donc parti intégrante de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les personnels sont de fait transférés et seront à compter de cette date salariés de cette structure. Cette transformation se produit 14 ans après sa création. C'est en effet le 1^{er} septembre 1998 à l'initiative des communes du canton de Remoulins et de Meynes et Sernhac du canton d'Aramon que le Syndicat Intercommunal Emploi Réinsertion était créée.

Les missions assignées par les élus restent les mêmes : Soit la gestion d'un lieu ressource de proximité, justifiée par l'augmentation des publics en difficulté et l'éloignement des centres de décisions. Les deux associés confirment le besoin d'une véritable permanence sociale au service des populations, liée à l'emploi et à la formation. Egalement elle doit être en capacité d'accueillir toutes les personnes venues spontanément à la recherche d'un renseignement d'ordre administratif, juridique, social ou simplement d'une écoute attentive.

Le transfert devrait se faire dans la continuité, avec un fonctionnement identique. Le Relais Emploi restera dans un premier temps au même endroit soit au premier étage de la mairie de Remoulins.

La création d'un Relais Emploi sur le canton d'Aramon est actuellement à l'étude. Ce lieu qui pourrait travailler en synergie avec celui de Remoulins, permettrait aux demandeurs d'emploi et allocataires du RSA d'avoir accès à des outils identiques à ceux proposés ici. Même si un futur fonctionnement reste à imaginer, il offre à priori de nombreuses perspectives de collaboration, d'échange de pratiques et d'expériences.

Le Relais Emploi propose :

La consultation des offres Pôle Emploi, l'accès aux prestations mises en oeuvre à Remoulins, les dispositifs de recherche d'emploi, la création de leur « espace emploi » (boîtes mail qui permettent d'envoyer des CV et de recevoir des offres du Pôle Emploi) Par ailleurs deux conseillères de Pôle Emploi sont présentes tous les lundis en alternance : Sandrine Delory et Claire Mazelier.

Les Partenaires du Relais Emploi :

■ **La Mission Locale Jeune de Bagnols** : Sabine AGIER, conseillère MLJ, reçoit les jeunes, jusqu'à 26 ans, tous les vendredis matin, sur rendez-vous.

■ **L'ADDEEI Sud** : Nathalie Forrière reçoit tous les jeudis les allocataires du RSA.

■ **Carrière Formation Conseil (CFC)** : Mélanie Martin reçoit les demandeurs d'emploi sur des prestations Pôle Emploi le vendredi

■ Madame Lambert d'**INFORIM** assure l'accompagnement au projet artistique et culturel des allocataires du RSA. Elle est présente un mercredi matin sur deux

Les employeurs peuvent :

- Obtenir des informations sur les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation de leurs salariés
- Adresser directement leurs offres au Relais Emploi et recevoir les CV des personnes qui correspondent au profil demandé et qui sont domiciliées dans un périmètre proche de l'entreprise.

A la demande des employeurs, le Relais Emploi prend en charge les démarches liées au contrat aidé (dossier, contrat de travail). Sur les 12 derniers mois 137 des 233 retours à l'emploi recensés sur le Relais emploi sont des offres transmises par les employeurs locaux. Merci aux entreprises locales et aux collectivités territoriales qui « jouent le jeu de la proximité », permettant ainsi aux demandeurs d'emploi de trouver, près de chez eux, un poste correspondant à leurs compétences.

Alphabétisation Illettrisme

Deux fois par semaine un groupe d'une quinzaine de personnes, qui souhaitent apprendre ou améliorer leur français, se réunit au Relais Emploi.

Cet Espace Emploi n'existerait pas sans le financement du Conseil Général du Gard, et sans celui des Communes Adhérentes

Il est situé au premier étage de la Mairie de Remoulins.

Il vous accueille du lundi au jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél 04.66.37.27.13

**Responsable du Point Emploi
Françoise DAMIANI-DELON**

Nouveau modèle de permis de conduire

La délivrance du nouveau modèle de permis de conduire est repoussée au mois de septembre 2013 (au lieu de janvier 2013), en raison de difficultés informatiques. Par contre, la réforme concernant les nouvelles catégories de permis doit entrer en vigueur, comme prévu, à compter du 19 janvier 2013.

Cela signifie qu'à partir de septembre 2013, le permis de conduire sera au « format carte de crédit ». Une photographie, les mentions liées à l'état civil et aux droits à conduire du conducteur, une puce électronique et une bande de lecture optique y seront insérés. Les conducteurs détenteurs d'un ancien modèle de permis devront le renouveler, mais la reprise des anciens titres ne seront possible qu'à partir de 2014. Ce nouveau modèle devra être renouvelé tous les 15 ans.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 qui prévoit un format unique et sécurisé pour les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union Européenne.

Etat Civil



État civil enregistré en Mairie de Vers-Pont du Gard

■ Naissances

- Calliopée, Marine, Carine DENANT, née le 19 octobre 2012 à Avignon de Arnaud DENANT et Cécile FRANCON
- Lucas, Mickaël, Christian CHABROL et Maël, Grégory, Bruno CHABROL, nés le 30 novembre 2012 à Nîmes de Mickaël CHABROL et de Caroline GAY
- Laura, Régine, Lili TRIHN, née le 05 décembre 2012 à Nîmes de Michaël TRIHN et Céline MAZET

■ Mariage

Philippe EXTRAT et Frédérique MAZON, mariés le 27 octobre 2012

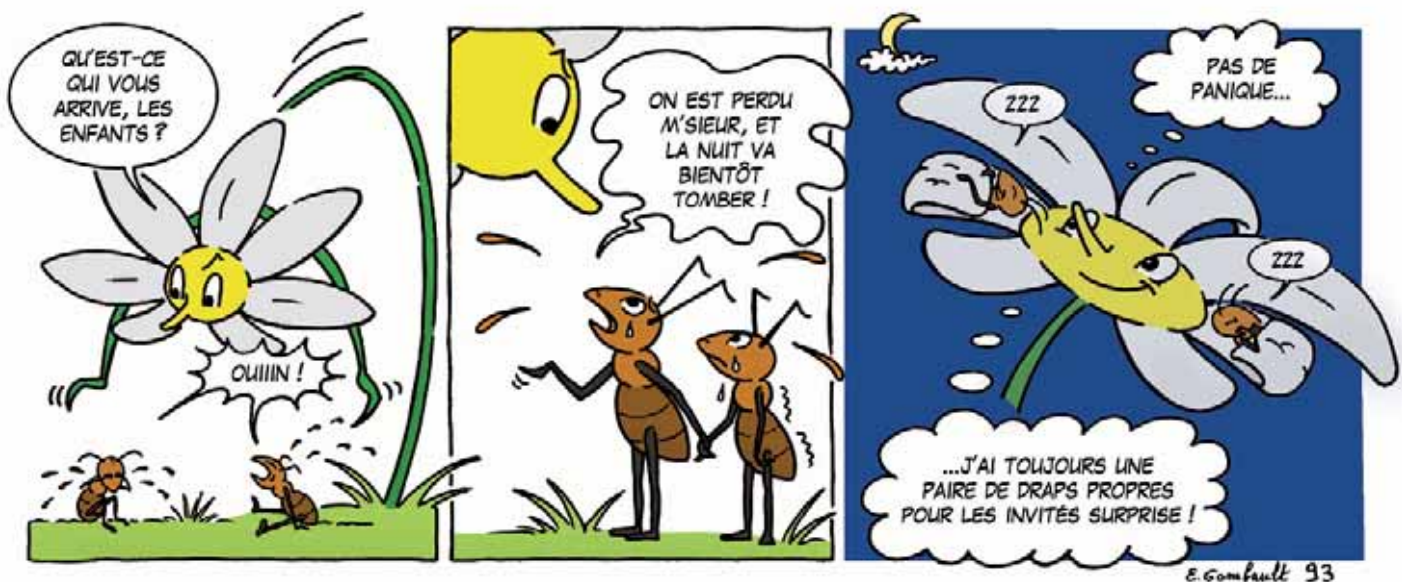
■ Décès

Arlette MAGLOTT épouse COUCOULAS, décédée le 04 décembre 2012

Nuisances sonores Circuit de Lédénon

L'association de défense de Vers-Pont du Gard et des rives du Gardon a lancé de nombreuses actions pour aboutir à la réduction du bruit occasionné par le circuit de Lédénon.

Pour associer l'ensemble des Versois à cette démarche, une pétition adressée à Monsieur le Préfet du Gard est à votre disposition dans les commerces du village (tabac, épicerie, boulangerie et bar) pour signature. Merci d'avance de votre soutien !



Vie Culturelle

Cela s'est passé en 2012



Les vœux
du Maire



Conférence sur le Marquis Folco
de Baroncelli-Javon par Loulou Turion



Vide
Grenier



Fête de
l'asperge



Fête des Ecoles



Cours et Jardins
des Arts





Fête Folklorique



Fête Votive



Chorale de Coline Serreau



Théâtre «ART», succès mondial



Exposition Académie des Beaux Arts de Vers-Pont du Gard



Concert Trio Besozzi

Festivités

La Soirée Calendale

Notre désormais traditionnelle «Soirée Calendale», accompagnée, comme toujours, des tout aussi traditionnels treize desserts de Noël, a connu un beau succès, plus que méritée.

En effet, à partir d'une trame et de musiques traditionnelles, les **Ravis de la Carcarie** (avec la précieuse collaboration des **Tindaire** et sous la direction de Clément Baudry) nous ont présentés la **Pastorale des Ravis** où, à travers les personnages de la crèche et les musiques de Noël, chacun a pu retrouver avec émotion son âme d'enfant.

VERS - PONT DU GARD

Maison de la Pierre

vendredi 21 décembre 2012

à 20 heures 30

SOIRÉE CALENDALE



avec

**LA PASTORALE DES RAVIS DE MONTAREN
LI TINDAIRE**

& les treize desserts traditionnels de Noël

ENTRÉE LIBRE

Soirée proposée par la
COMMISSION CULTURE DE LA MAIRIE
de Vers-Pont du Gard, en partenariat avec
LE PONT DES ARTS



Ecole intercommunale de Musique du Pont du Gard

L'Ecole Intercommunale de Musique du Pont du Gard organise au mois de mars 2013 un stage de musique d'ensemble en partenariat avec la Communauté de Communes du Pont du Gard. Ce stage est accessible à tous les musiciens amateurs qui ont au moins 2 ans révolus de pratique instrumentale, quel que soit l'instrument et quel que soit leur âge, qu'ils soient inscrits dans une école de musique ou non.

Le stage aura lieu à Meynes les 7, 8 et 9 mars 2013 et sera clôturé par un concert le **samedi 9 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Meynes**.

Pour les habitants de la Communauté de Communes du Pont du Gard le coût de l'inscription s'élève à 10€, pour les habitants extérieurs à la Communauté il est de 15€.

Par ailleurs, le concert de fin de stage sera également joué dans l'une des communes. (Date et lieu à confirmer)

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Elodie Martinez, Association Musicale du Gardon, 04 66 63 98 74 / 06 80 48 33 52.

Adresse mail : elodie.lloretmartinez@yahoo.fr

L'association Musicale du Gardon assure également des cours de guitare, batterie et piano en cours particulier, ainsi qu'une formation musicale (le mercredi après-midi) en cours collectifs. Le mercredi matin, des cours collectifs d'éveil musical ont lieu pour des enfants à partir de la moyenne section de maternelle.

Les cours ont lieu à Remoulins. Il reste encore quelques places disponibles.

Pour tout renseignement concernant les horaires et les tarifs, s'adresser à Elodie Martinez :

04 66 63 98 74 / 06 80 48 33 52.

Site : www.association-musicale-du-gardon.fr



Le Téléthon

Comme les années précédentes Vers-Pont du Gard participe à enrichir la cagnotte du Téléthon. Certes les apports ne sont pas gros, mais le cœur et la participation sont énormes et comme dirait quelqu'un « les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Preuve en est la soirée de vendredi où l'école de danse d'Uzès a offert un spectacle d'une heure et demie plein de fantaisie, de folklore, de cabaret. Les chorégraphies passant du french cancan aux nouvelles danses, orchestrées par Geneviève, ont enchanté un public stupéfait par la qualité de la prestation. Le repas familial cuisiné à point fut vite englouti ensuite.



Le lendemain au dojo les adeptes des arts martiaux, partagés entre démonstrations et dévouement ont offert aux curieux comme aux connaisseurs une panoplie de leur art.

Toutes ces animations autour de la traditionnelle équipe de Norine ont permis de gonfler la somme du Téléthon de près de 1700€. Alors pour 2013, les volontaires et les idées seront les bienvenus, pour faire encore plus.



L'OLRAP de retour à la Maison de la Pierre avec la «Princesse Kofoni»

L'Orchestre Lyrique de Région Avignon Provence revient à la Maison de la Pierre pour un concert le **Dimanche 3 février à 17h** avec un programme qui est un véritable hymne à la vie, à la musique !

Il s'agit d'un conte musical très original pour récitant et orchestre, un joli concert festif pour toute la famille, dès 5 ans jusqu'à 100 ans et plus !

Concert organisé en partenariat avec la commission Culture de la Communauté de Communes du Pont du Gard et de la Mairie de Vers-Pont du Gard.

Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 16 ans.

Théâtre «Clown pour Cible» à la Maison de la Pierre

Le **samedi 9 avril à 20h30** la troupe Acothéâtre nous présentera leur dernière pièce « **Clown pour Cible** » qui n'est pas un spectacle de clowns, mais bel et bien une pièce de théâtre dont le personnage principal est un clown.

Cette comédie est écrite par Jean-François Champion et on rit beaucoup, beaucoup, beaucoup !!

Cette pièce, où un clown est pris pour cible mérite de nombreux tours de piste par ses réparties drôles, parfois grinçantes, ses situations inattendus, ses nombreux rebondissements et son atmosphère un instant féérique.

Bon divertissement !



Vie associative & sportive

La Boule du Pont du Gard

Le Comité de Direction de LA BOULE DU PONT DU GARD a présenté sa démission lors de l'assemblée générale du 12 Octobre 2012.

Je suis persuadé que la pétanque fait partie du patrimoine Gardois et des traditions du village.

Comme je souhaite que ces traditions perdurent, je me suis présenté comme Président. J'ai été élu et suis encadré par une équipe d'hommes sérieux et compétents.

Vice Président : Gérard PALACOEUR

Secrétaire : Didier JEAN

Trésorier : Philippe ROSSI

Je tiens à rendre hommage au précédent Président Jean-Philippe FORT qui a laissé sa place pour raisons familiales. Il avait pris la succession de son père Pascal qui avait présidé l'association pendant près de 20 ans. La famille FORT a mené pendant toutes ces années une action remarquable autant en dynamisme qu'en gestion des comptes de l'association.

Pour 2013 le nouveau Comité de Direction a décidé de maintenir l'ensemble des tournois et concours organisés en 2012 et plus particulièrement les hommages rendus au travers des challenges Aline DE FREITAS, Paul LONGUET et GENOLHAC, mais aussi d'accentuer le nombre de concours. Près de trente concours sont programmés pour 2013.

Des concours ouverts à toutes et à tous comme des concours en semaine favorisant les anciens, des concours le samedi pour permettre aux joueurs plus jeunes de participer, des concours pour animer la fête votive, des concours inter village comme le challenge VERS-CASTILLON mais aussi des concours officiels réservés aux licenciés.

Le calendrier des concours est à votre disposition en Mairie et affiché au tableau dédié aux associations.

Aujourd'hui, LA BOULE DU PONT DU GARD compte une trentaine d'adhérents avec une grande majorité d'hommes. Je rappelle que la pétanque n'est pas un moment de détente ou un sport réservé aux hommes. Les joueuses sont non seulement bienvenues mais attendues au sein de l'association.

De plus, notre association compte environ 60% de vétérans, ce qui est plutôt bon signe quant à notre longévité, mais la mixité des âges renforce d'une part la richesse d'une équipe et d'autre part permet, avec les plus jeunes, de faire perdurer les traditions.

C'est pourquoi un contact est pris avec un représentant de la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) afin de réfléchir à la mise en place d'une école de pétanque en 2014.



Vous l'avez compris, notre association recrute.

Si vous souhaitez prendre votre licence pour jouer les concours officiels ou tout simplement être membre de notre association et participer aux concours locaux, il suffit de prendre contact avec un membre du Comité de Direction ou avec moi-même par téléphone au : **06 29 23 53 15** ou par email : **gilldevinat@yahoo.fr**

Tous les membres de l'association doivent prendre la carte d'adhérent.

Le montant de la carte annuelle est **10€**.

Si vous souhaitez être en plus licencié, le montant est **27€** (25€ reversés à la FFPJP et 2€ pour l'association).

Je compte sur vous.

Tous les membres de LA BOULE DU PONT DU GARD se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année et une très bonne santé pour 2014.

**Le Président,
Gilles DEVINAT**

APE - Vers-Pont du Gard Retour sur un week-end chargé « en festivités »

Les 1^{er} et 2 décembre derniers se sont déroulés le Marché de Noël et le loto de l'A.P.E. Ses membres tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des commerçants et des villageois qui ont fait que ces manifestations soient une réussite.



Ces deux manifestations ont permis une fois de plus de créer des moments de rencontres conviviaux au cœur du village et les bénéfices engendrés financeront les projets scolaires et extra-scolaires des enfants.

L'A.P.E. a achevé l'année en proposant aux enfants des écoles un spectacle de magie le 18 décembre à la Maison de la Pierre avec la venue du Père Noël et la distribution d'un goûter. Des cadeaux ont été également offerts à cette occasion pour les cours des écoles maternelle et élémentaire.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes !

A très bientôt lors de notre prochain rendez-vous le 7 avril pour le vide-grenier.

Les membres de l'A.P.E.

Correction :

Toutes nos excuses à la toute nouvelle association loi 1901 « **Le Pont des Arts** » pour avoir omis d'indiquer correctement leur adresse mail et l'adresse de leur site.

Si vous souhaitez contacter cette association ou son Président, Pierre Malbos, voici leur adresse courriel : **lepontdesarts@gmx.fr** ou visiter leur site pour prendre connaissance des activités programmées : **<http://lepontdesarts.wix.com/verspontdugard>**

Ateliers de loisirs créatifs Saison 2012/2013

Ateliers de Loisirs Créatifs a réussi avec succès le démarrage de la nouvelle saison, car 5 nouvelles adhérentes sont venues se joindre à nous pour partager notre désir de création et de convivialité.

Nous avons participé aux Portes ouvertes du Caveau Valsenière et au Marché de Noël organisé par l'APE. Notre stand a suscité beaucoup d'intérêt auprès des nombreux visiteurs de ces 2 manifestations.

Nous remercions toutes les personnes qui nous témoignent leur soutien par l'achat de quelques ouvrages que nous confectionnons au cours des jeudis après-midi conviviaux que vous pouvez venir partager avec nous.



N'hésitez pas à nos contacter :
un renseignement au 04 66 02 00 76 / 04 66 22 91 20
une visite le jeudi après-midi au 1^{er} étage de la Maison pour tous.

Nous vous attendons.

Le club taurin

Le Club Taurin Lou Souleù remercie toutes les personnes qui les soutiennent en étant présentes aux diverses manifestations organisées. Au cours de cette nouvelle année, nous vous attendons aux diverses manifestations taurines prévues dans notre village et pour notre traditionnelle journée «en pays».

Je remercie tous les membres du Club Taurin pour leurs investissements et pour la confiance qu'ils m'accordent à la tête de l'association depuis 5 ans.

Que la Fe di Biou perdure encore de nombreuses années !!!

Tous les membres du Club Taurin se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne et très heureuse année 2013 !!!!!

Bertaud Franck,
Président du CT lou Souleù



Vie associative & sportive

Société intercommunale de Chasse Vers-Argilliers

Comme nous en avons pris, maintenant, l'habitude nous profitons de l'édition du bulletin municipal pour vous communiquer des infos ou des réglementations qui nous régissent.

Nous sommes à mi-saison et satisfaction pour le petit et le gros gibier au niveau du tableau de chasse. Avec les tirs à l'affût ou à l'approche du 1er juin au 15 août (pour les chasseurs désignés) plus le début de saison du 15 août au 24 novembre 2012, 85 sangliers ont été prélevés, chiffre important certes, mais justifié vu le cheptel restant.

C'est également un atout pour la lutte contre les dégâts aux cultures qui sont largement en diminution : 2010/2011 : 9024€, 2011/2012 : 2454€, 2012/2013 : chiffre à venir, mais qui se situera à environ 500€ ; ces chiffres sont les montants d'indemnités versés aux agriculteurs touchés par les dégâts, constatés par expert, dans leur totalité.

Quant au petit gibier, même si ce n'est qu'un bilan de «bouche à oreille», mais sans «fanfaronnerie» ou «tartanade», nous pouvons avancer certains chiffres, avec notamment une trentaine de lièvres prélevés ; pour les perdreaux ou les faisans, c'est au-delà de la centaine pour chacun d'eux. Nous ne nous prononcerons pas pour le lapin qui semble être dur à faire prospérer et donc à prélever. Cependant, aucun découragement, nous nous sommes donnés un plan sur 5 ans et nous en sommes seulement à la première année. Nous décuplerons nos efforts pour réussir le challenge de relever la chasse au petit gibier. C'est peu à peu, pierre par pierre que se bâtit un édifice, nous sommes sur la bonne voie, les réactions de beaucoup de chasseurs nous y encouragent et, ce qui est encore de plus en plus important, qui viennent aider aux divers travaux nécessaires à l'épanouissement du petit gibier (confection trou d'eau, point d'agrainage, construction de « garennes »...).

Depuis le 1^{er} novembre, comme chaque saison, nous délivrons des cartes d'invitation journalière qui sont à retirer au Tabac/Presse de Vers-Pont du Gard. Bien entendu, ces cartes sont délivrées selon une réglementation bien précise. Nous vous rappelons le Règlement intérieur (article 5) : « La même personne ne peut être invitée que 5 fois maximum dans la même saison (petit et gros gibier confondus). Les sociétaires (propriétaires ou non) ont droit à 5 cartes au prix de 10€ chacune, pour la saison. Les propriétaires non chasseur ayant 10 ha minimum (sur l'une ou l'autre des communes ou sur les deux) ont droit à 3 cartes gratuites plus 5 au prix de 10€ pièce, pour la saison, mais ils devront avoir donné le droit de chasse à l'Intercommunale. Les actionnaires ont droit à 3 cartes à 10€ pièce pour la saison. Aucune carte n'est délivrée et valable pour le petit gibier les jours de lâchers. Pour la chasse en battue gros gibier, les cartes journalières



seront délivrées (tampon sanglier), mais aucun tir autre que sanglier ou chevreuil n'est autorisé sous peine de sanction pour l'invité et l'inviteur.

Les cartes pourront être délivrées après fermeture générale, au prix de 10€ pièce, pour la chasse au gros gibier en battue exclusivement jusqu'à sa fermeture fin février (tampon sanglier). L'inviteur doit s'informer que son invité possède bien le permis de chasse petit gibier et gros pour les battues ainsi que l'assurance responsabilité civile.

Toute carte délivrée pour le gros gibier en battue (tampon sanglier) gratuite ou payante à 10€, exclut tout tir ou chasse sur le petit gibier. Les invités ont l'obligation d'avoir la carte sur eux en cas de contrôle ».

Pour la sainte Catherine, avancée au vendredi 22 novembre, avec la participation très active et très sympathique des élèves du CP et CE1, nous avons planté 30 arbres, d'essences différentes, des fruitiers sauvages (micocouliers, prunelliers, lauriers, pommiers....) qui seront bien utiles aux oiseaux dans les années à venir. Les enfants nous ont enchantés par leur enthousiasme et leur plaisir de participer à quelque chose d'utile pour la nature. C'est très réconfortant pour l'avenir, car cela les a énormément passionnés.

Notre réputé **LOTO** aura lieu le **dimanche 24 février à 15h** à la Maison de la Pierre. Une tombola sera mise en place chez les commerçants versois avec 5 prix, pour 2€ le billet, et en premier prix : **UN FUSIL**.

Dernière minute : les panneaux d'information des jours d'ouverture des chasses en battues sont maintenant mis en place, à l'entrée des chemins principaux donnant accès au bois, c'est par souci d'information aux autres utilisateurs de la nature.

Nous signalons également que des panneaux « Battue en cours » sont apposés sur chaque chemin donnant accès dans la zone où une battue aux sangliers est mise en place et durant tout le temps qu'elle dure. Quant aux jours d'ouverture de chasse, ce n'est pas nous qui les fixons, c'est au niveau départemental ou national.

Nous souhaitons à Tous, chasseurs ou non, de passer de belles et bonnes fêtes de fin d'année, c'est notre souhait le plus cher.





S.E.S.M.

**Vente Matériel
T.P. - P.L.
Utilitaires &
Pièces détachées**

**30210 VERS PONT DU GARD
Tél. 04 66 22 80 52 - Fax 04 66 22 86 17
E-mail : sa-manuel@wanadoo.fr**



**Cabinet
LESENNE - MARTINEZ**
S.E.L.A.R.L. de Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.

Successeur de Mr BAUD

**Bornage - Lotissement - Division
Copropriété - Recolement d'ouvrages - Implantation**

I bis, descente des Perrières 52 bis, Av. Geoffroy Perret 8 ter, Imp. Gaston Blanc
30200 Bagnols-sur-Cèze 30210 Remoulins 30000 Nîmes
☎ 04 66 89 66 96 ☎ 04 66 37 26 27 ☎ 04 66 04 02 71
Fax 04 66 89 13 90 Fax 04 66 37 36 56 Fax 04 66 29 27 30
e-mail : Lmgeo@wanadoo.fr

CABINET IMMOBILIER



Pont du Gard Immo

Tél. 04 66 03 03 10

www.pontdugardimmo.com

2 agences à votre service

CASTILLON DU GARD

VERS PONT DU GARD

Place du 8 Mai

La Bégude de Vers

SPiE

Centre de Travaux de Nîmes

250, ch. Mas Devèze

BP 2003

30904 NÎMES Cedex

Tél. 04 66 04 91 91

Fax 04 66 04 91 99

CARRELAGE - FAÏENCE

Joël VALENTIN

30210 VERS-PONT DU GARD
30700 SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE
Tél : 04 66 22 84 06 - Port. 06 37 67 54 26

Les VIGNOBLES de l'Estel

Domaine Coudoulis - Domaine de l'Estel

Vins de Domaine de l'appellation Côtes du Rhône

Lirac - Vins de Pays du Gard

Producteur en caves particulières

Produits régionaux - Vaste parking ombragé



Tél./Fax 04 66 03 29 13

Ch. du Pont du Gard

30210 Castillon du Gard

caveau-estel@orange.fr

COMMUNICATION

ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

2, rue de la Pépinière - 84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 25 10 - Fax : 04 90 82 33 72
info2@afcommunication.com

www.afcommunication.com

OpenGalerie

Show-room de Cristalle et Michel Barbriat



SCULPTURE, PEINTURE, PHOTOGRAPHIE

Ouvert toute l'année : Mai-septembre : jeudi au samedi de 15h-18h
et toute l'année sur RDV : 09 61 28 48 66

5 RUE BOURG RIANT • 30210 VERS-PONT DU GARD
09 61 28 48 66 www.opengalerie.com



site du
**PONT
DU GARD**



PATRIMOINE MONDIAL
GRAND SITE DE FRANCE®

Site du **PONT DU GARD**

La **culture**
par **nature !**



MUSÉE



LUDO



MÉMOIRES
DE GARRIGUE



SPECTACLES

**DECouvrez LE PLUS HAUT PONT
ROMAIN DU MONDE**

2000 ans d'histoire à partager en plein
cœur de la garrigue

Une programmation culturelle toute l'année

Renseignements :

04 66 37 50 99

WWW.PONTDUGARD.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

